

Mort dans la rue

exemple... Un jeune homme a été retrouvé pendu dans le bois de Vincenne. Bien habillé, en bonne santé. Personne ne l'a réclamé... Inconnu. Totalement. Et il est évident qu'il ne vivait pas dans la rue. Voilà un exemple de quelqu'un pour qui nous avons agi, et qui n'est pas un "mort de la rue". Un autre exemple... un jeune africain, 17 ans, sans papier...

L'Itinérant : Vous accompagnez donc des morts qui ne sont pas morts dans la rue ?

Cécile Rocca : Oui, ceux dont nous sommes sûrs, qu'ils sont morts dans la rue, des "morts de la rue", c'est dix pour cent de ceux que nous enterrons. S'ils ont fréquenté une association, on est certain, un jour ou l'autre, qu'ils étaient dans la rue... Mais lorsque la famille s'est manifestée, elle s'occupe de son mort.

L'Itinérant : D'autres initiatives ?

Cécile Rocca : Oh oui, l'effet boule-de-neige... Lille, Lyon, Rouen, Rennes, Bruxelles, Montréal, Marseille commence, Toulouse démarre... Et on vient d'apprendre qu'en Pologne et à Londres...

L'Itinérant : Cela veut dire que mourir dans la rue et être enterré comme des chiens... sans accompagnement, sans deuil possible pour les copains, c'est une pratique en Occident ? Et c'est vous qui avez mis le doigt sur ce problème ?!

Cécile Rocca : Notre alerte, je le répète, c'est de dire que l'on meurt, jeune, dans la rue... La vie dans la rue, ça tue ! Le deuil, pour les amis, c'est important. Mais notre message, c'est, encore une fois, « la rue tue ! ».

L'Itinérant : Mais avant que vous arriviez, ça se passait comment, l'enterrement ? Une fosse commune ?

Cécile Rocca : Différentes "saisons"... terre commune, ensuite, des caveaux individuels, et puis depuis que nous sommes là, il y a un nom, et sur les tombes, et sur les cercueils. On n'avait, avant, pas le droit de déposer quoi que ce soit sur les tombes, maintenant on a le droit... des fleurs, une petite plaque... On a participé à l'humanisation.

Mais cette humanisation avait déjà commencé, par les caveaux individuels. Jusque dans les années quatre-vingt-dix, on était dans la terre, des tran-



chées, et chaque dix ans, une pelleuse... Mais ça ne me gêne pas outre mesure. Du moment qu'il y a un rite, que l'on peut faire un deuil...

L'Itinérant : Si on veut retourner une semaine après... On trouve une plaque...

Cécile Rocca : Oui, les copains peuvent revenir, déposer une fleur, des photos...

L'Itinérant : Or donc, le lundi...

Cécile Rocca : On va à l'hôpital ou à l'Institut Médico-Légal, on accompagne le cercueil... on lit un texte, on enterre le cercueil, on passe au suivant. Après... on va au bistrot. Et on écrit...

L'Itinérant : On écrit ?

Cécile Rocca : Oui, on écrit... le temps qu'il faisait, qui était le mort, les souvenirs que l'on a de lui... comment se sont comportés les porteurs qui étaient là... Moi, je recueille ces papiers, on ne sait jamais, la famille peut se manifester, alors, je les archive, ici, à l'association.

L'Itinérant : Et cette action se fait donc en collaboration avec la Ville de Paris ?...

Cécile Rocca : Oui, on reçoit un fax, et nous, de notre côté, on s'occupe de

trouver les bénévoles pour qu'il y ait au moins de personne lors de l'inhumation. La Mairie nous donne une subvention pour cela, et nous, en échange, nous sommes "vigilants", , dès qu'il y a quelque chose qui ne marche pas on leur dit. Et je crois que c'est le meilleur service que l'on puisse leur rendre...

L'Itinérant : C'est-à-dire ?

Cécile Rocca : Par exemple, la Mairie s'est engagée à ce que les noms soient sur les tombes... ce n'est pas fait régulièrement, il y a du retard, alors on le signale...

L'Itinérant : Vous dites que l'on meurt jeune, dans la rue. Et que le dire, est votre mission principale.

Cécile Rocca : Oui, interpeller. Le dire, le clamer. Alerter. La vie dans la rue, ça tue !

Propos recueillis
par Rodolphe Clauteaux ■

Collectif Les Morts de la Rue, 72 rue Orfila. 75020
PARIS Tél.: 01 42 45 08 01 et 06 82 86 28 94
Mail : mortsdelarue@free.fr